



MINISTÈRE DU PORTEFEUILLE

Le Ministre

N/Réf. : N° 054/CAB/MIN.PF/SKK/CMC/JS/2025

Kinshasa, le **23 SEP 2025**

Transmis copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Président de la République,
Chef de l'Etat

« Avec l'expression de mes hommages les plus déférents »

**Palais de la Nation
à Kinshasa/Gombe**

- Son Excellence Madame la Première Ministre,
Cheffe du Gouvernement

« Avec l'expression de ma plus haute considération »

**Hôtel du Gouvernement
à Kinshasa/Gombe**

- Monsieur le Directeur de Cabinet du Président de la
République, Chef de l'Etat ;

- Madame et Messieurs les Directeurs de Cabinet
Adjoints du Président de la République ;

- Monsieur le Secrétaire Général au Portefeuille ;

- Monsieur le Président a.i du Conseil Supérieur du
Portefeuille « CSP » ;

- Monsieur le Président du Conseil d'Administration
de la SNEL S.A. ;

- Monsieur LUSINDE WA IUSANGI KABEMBA
Fabrice, Directeur Général sortant de la SNEL S.A.

(Tous) à Kinshasa / Gombe

A Monsieur LWAMBA MUBA Teddy

à Kinshasa/Gombe

Concerne : Notification de votre nomination en qualité d'**Administrateur**
et **Directeur Général** de la Société Nationale d'Electricité
« SNEL S.A. »

Monsieur,

En exécution de l'Ordonnance n°25/266 du 19
septembre 2025, portant nomination d'un Membre du Conseil d'Administration et de la Direction
Générale d'une Entreprise du Portefeuille de l'Etat dénommée **Société Nationale d'Electricité**, en
sigle « SNEL S.A. », qui m'a été transmise par Monsieur le Directeur de Cabinet Adjoint de **Son**
Excellence Monsieur le Président de la République, suivant la lettre n°2391/09/2025 du
22/09/2025, j'ai l'honneur de vous notifier votre nomination en qualité d'**Administrateur** et
Directeur Général représentant les intérêts de l'Etat dans la Société Nationale d'Electricité « SNEL
S.A. ».

707, Avenue Wagenia, Kinshasa-Gombe

Tél.:+243972133453 *E-mail: min.pf2024@gmail.com, *info@portefeuille.gouv.cd, *www.portefeuille.gouv.cd



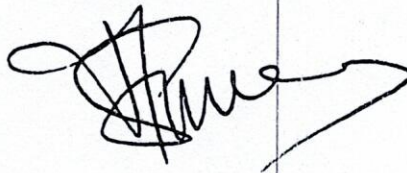
Je profite de l'occasion pour vous présenter mes vives et sincères félicitations et vous exhorte à ne ménager aucun effort pour mériter davantage la confiance placée en vous par les Hautes Autorités de la République.

A cet effet, j'invite le Président du Conseil d'Administration, qui me lit en copie, de procéder à la convocation d'un Conseil d'Administration et d'une Assemblée Générale Ordinaire en vue d'entériner cette nomination.

Par la même occasion, je demande au Président a.i du Conseil Supérieur du Portefeuille, qui me lit en copie, d'organiser la Cérémonie de remise et reprise entre les mandataires sortant et entrant après la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire et du Conseil d'Administration.

Veillez agréer, **Monsieur**, l'expression de ma considération distinguée.

Julie SHIKU





CABINET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Le Directeur de Cabinet

**ORDONNANCE N°25/266 DU 19 SEPTEMBRE 2025 PORTANT
NOMINATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE D'UNE
ENTREPRISE DU PORTEFEUILLE DE L'ÉTAT DENOMMÉE
SOCIÉTÉ NATIONALE D'ÉLECTRICITÉ, EN SIGLE « SNEL SA »**

Le Président de la République,

Vu la Constitution, telle que modifiée par la Loi n°11/002 du 20 janvier 2011 portant révision de certains articles de la Constitution de la République Démocratique du Congo du 18 février 2006, spécialement en ses articles 69, 79, 81 et 221 ;

Vu la Loi n°08/007 du 7 juillet 2008 portant dispositions générales relatives à la transformation des Entreprises publiques, spécialement en ses articles 2 et 4 ;

Vu la Loi n°08/010 du 7 juillet 2008 fixant les règles relatives à l'organisation et à la gestion du portefeuille de l'Etat, spécialement en ses articles 3, 9, 10, 11, 13 et 16 ;

Vu l'Ordonnance n° 24/88 du 11 octobre 2024 portant organisation et fonctionnement du Gouvernement, modalités de collaboration entre le Président de la République et le Gouvernement ainsi qu'entre les membres du Gouvernement ;

Vu l'Ordonnance n° 22/003 du 7 janvier 2022 fixant les attributions des Ministères ;

Vu l'Ordonnance 24/022 du 1^{er} avril 2024 portant nomination d'un Premier Ministre ;



Vu l'Ordonnance n° 25/247 du 07 août 2025 portant nomination des Vice-Premiers Ministres, des Ministres d'Etat, des Ministres, des Ministres Délégués et des Vice-Ministres ;

Revu l'Ordonnance n°22/177 du 10 octobre 2022 portant nomination des membres du Conseil d'Administration et de la Direction Générale de la Société Nationale d'Electricité, en sigle « SNEL SA » ;

Vu le Décret n°13/055 du 13 décembre 2013, tel que modifié et complété par le Décret n°23/14 du 12 avril 2023 portant statut des mandataires publics dans les entreprises du portefeuille de l'Etat ;

Vu les Statuts de la Société Nationale d'Electricité, en sigle « SNEL SA » ;

Vu le dossier personnel de l'intéressé ;

Vu la nécessité et l'urgence ;

Sur proposition du Gouvernement ;

ORDONNE :

Article 1^{er} :

Est nommé Membre du Conseil d'Administration et **Directeur Général** de la Société Nationale d'Electricité, en sigle « SNEL SA », Monsieur **LWAMBA MUBA Teddy**.

Article 2 :

Sont abrogées toutes les dispositions antérieures contraires à la présente Ordonnance.

Handwritten signature and date:
M/14
2/1/24



Article 3 :

La Ministre du Portefeuille est chargée de l'exécution de la présente Ordonnance qui sort ses effets à la date de sa signature.

Fait à Kinshasa, le 19 septembre 2025

Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO

Judith SUMINWA TULUKA
Première Ministre

Pour copie certifiée conforme à l'original
Le 19 septembre 2025

Le Cabinet du Président de la République
Anthony NKINZO KAMOLE
Directeur de Cabinet